

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA
MOSELLE



MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2017 PAR LE CCAS DE LA VILLE DE MAIZIÈRES-LÈS-METZ

Nota : Conformément à l'article 107 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics , l'obligation pour un acheteur public de publier les données essentielles de ses marchés publics sur son profil acheteur ne sera obligatoire qu'à partir du 1^{er} octobre 2018 et après parution de l'arrêté du ministre chargé de l'économie fixant les modalités de cette publication. Jusqu'à cette échéance, le CCAS de la ville de Maizières-Lès-Metz fait le choix de publier la liste des marchés publics qu'il a conclus suivant les anciennes dispositions relatives aux marchés publics.

Ainsi, en application de l'article 133 du Code des marchés publics 2006 et de l'arrêté du 21 juillet 2011, la collectivité doit publier au cours du 1er trimestre de l'année en cours, la liste des marchés publics conclus l'année précédente, sur le support laissé au choix de la personne publique.

Cette disposition est un gage de transparence quant à l'emploi des deniers publics.

Conformément à ces dispositions, il est communiqué ci-dessous la liste des marchés intervenus en 2016 et dont le montant était supérieur à 20 000 € H.T.

I-Marchés de services :

I-A) Marchés de services dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

OBJET	ATTRIBUTAIRE(S) /CODE POSTAL	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT € HT SUR TOUTE LA DURÉE DU MARCHÉ
N°01-17 Prestation de traiteur dans le cadre du repas annuel des anciens	YAB BENIERE TRAITEUR 54640 TUCQUENIEUX	27 septembre 2017	2 jours (14 et 15 novembre 2017)	24 957.00 <i>(montant maximum des commandes)</i> Marché à bon de commandes avec les limites en quantité suivantes : Minimum 600 repas Maximum 900 repas

I-B) Marchés de services dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 207 000 € HT

Néant.

I-C) Marchés de services dont le montant est égal ou supérieur à 207 000 € HT

Néant.

II-Marchés de travaux :

II- A) Marchés de travaux dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

Néant.

II-B) Marchés de travaux dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 5 186 000 € HT

Néant

II-C) Marchés de travaux dont le montant est égal ou supérieur à 5 186 000 € HT

Néant

III - Marchés de fournitures :

III- A) Marchés de fournitures dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

OBJET	ATTRIBUTAIRE(S) /CODE POSTAL	DATE DE NOTIFICATION	DURÉE	MONTANT € HT SUR TOUTE LA DURÉE DU MARCHÉ
N°02-17 Fourniture de colis de Noël pour le compte du CCAS et du syndicat de gestion du collège de Maizières-lès-Metz	FLEURONS DE LOMAGNE SAS 32700 LECTOURE	28 septembre 2017	du 28 septembre 2017 au 1 ^{er} janvier 2018	36 120.00 <i>(montant maximum des commandes)</i> Marché à bon de commandes avec les limites en quantité suivantes : Minimum 500 colis Maximum 1720 colis

III-B) Marchés de fournitures dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur à 207 000 € HT

Néant.

III-C) Marchés de fournitures dont le montant est égal ou supérieur à 207 000 € HT

Néant.